

SUEZ TEREOS

Concertation préalable sur le projet d'alimentation en vapeur du site Tereos d'Origny-Sainte-Benoite à partir d'une chaufferie CSR

Compte-rendu de la réunion de clôture du 8 juillet 2021

Objectifs de la réunion de clôture :

- Rappeler le dispositif de la concertation préalable et les principaux éléments du projet ;
- Restituer les principales questions et contributions des participants ;
- Donner les premières réponses et propositions du maître d'ouvrage ;
- Préciser les prochaines étapes du projet.

Intervenants :

- Alexandra Bourgoïn et Guillaume Villemin SUEZ
- Jean-Louis Jolivet et Philippe Guénaï, Tereos
- Renaud Dupuy, 2concert
- Jean-Raymond Wattiez et Philippe Quevremont, garants de la CNDP

Compte-rendu de la réunion :

Renaud Dupuy accueille les participants et les remercie pour leur présence.

- La concertation se déroule jusqu'à 13 juillet au soir, il est toujours possible de contribuer en ligne sur le site.
- Présentation de l'ordre du jour : rappel sur la concertation et sur le projet, présentation des questions et avis des participants, premiers éléments de réponse du maître d'ouvrage, temps d'échange.

Rappel sur la concertation :

- Pourquoi une concertation préalable :
 - Démarche volontaire du maître d'ouvrage en application du Code de l'environnement, en amont de la demande d'autorisation ;
 - Répondre au droit d'information du public, répondre en amont aux questions du public autour du projet.
- Périmètre de la concertation : Origny, Neuville, Thenelles, et un dispositif d'information à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain.
- Saisine de la CNDP qui a nommé deux garants pour accompagner la concertation.

Intervention de Philippe Quevremont, garant de la CNDP

- Les garants sont indépendants. Leur rôle est de veiller à l'information du public.

- Pour les garants, la priorité est la participation du public, pour que chacun puisse exprimer sa position sur l'opportunité du projet.
- Les garants ont un mois pour faire leur bilan qui sera alimenté par les avis exprimés par le public.

Intervention d'Alexandra Bourgoïn, rappel sur le projet :

- SUEZ, l'un des leaders internationaux de la gestion de l'eau et des déchets.
 - o Enjeu : préservation des ressources ; fournir une eau de qualité, adaptée à chaque usage, valoriser les eaux usées et les déchets pour les transformer en de nouvelles ressources ;
 - o 90 000 salariés dans le monde (29 500 salariés en France) ;
 - o 700 installations de traitement et de valorisation des déchets en France ;
 - o SUEZ accompagne à la fois des clients publics et privés.
- Sur le projet TEREOS :
 - o Répondre au défi de transformer des déchets aujourd'hui destinés en stockage en combustibles solides de récupération pour produire de l'énergie ;
 - o SUEZ aura en charge la conception, la construction, le financement et l'exploitation de la future chaufferie.

Intervention de Jean-Louis Jolivet, Tereos

- Tereos, 2^{ème} groupe sucrier mondial
 - o Production de sucres à base de betteraves, de canne à sucre ;
 - o Production d'alcools ;
 - o Des marques bien connues (par exemple, Beghin Say) et du sucre industriel pour de grandes marques (Coca-Cola, Nestlé...) ;
 - o 2 usines dans l'Aisne, dont celle d'Origny ;
 - o Groupe coopératif avec les producteurs locaux.
- Tereos s'inscrit dans un programme de transformation énergétique (pour utiliser moins d'énergies fossiles). Une démarche volontaire et pour répondre à la demande des clients.
- Un partenariat important avec SUEZ pour remplacer 40 % de la consommation de gaz fossile du site d'Origny par de l'énergie renouvelable et de récupération grâce aux CSR : une fierté.

Intervention d'Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Un projet qui répond aux enjeux de transition énergétique et d'économie circulaire :

- Une réponse à la transition énergétique de TEREOS
- Une participation à l'objectif national de réduction des déchets en stockage. Le projet contribuera à 35 % des objectifs régionaux en la matière.

Rappel des principaux éléments du projet :

- Une implantation à proximité du site Tereos, mais une indépendance d'accès à la future chaufferie. L'accès sera contrôlé pour les camions et disposera d'un système de surveillance. Le site sera clôturé.
- Le rac vapeur va lier la chaufferie au process de Tereos.

- Chiffres clés : remplacer 40 % de l'énergie fossile consommée par le site, soit 430 GWh/an ; un fonctionnement en continu (24h/24, 7j/7) pour livrer de la vapeur à Tereos
- Les principaux éléments :
 - o La fosse de stockage et de réception
 - o Le four chaudière (qui va fabriquer la vapeur)
 - o Les équipements de traitement des fumées, conçus selon les dernières normes en vigueur

Intervention de Renaud Dupuy : rappel des questions et contributions des participants

Sur l'implantation et l'exploitation de la chaufferie

- Comment est géré l'accès au site et l'interface avec TEREOS ?
- Comment les risques incendie sont-ils intégrés ?
- Quelles modalités de surveillance du site ?
- Quelle insertion paysagère pour les bâtiments ?

Sur la démarche environnementale

- Quel circuit pour la gestion des eaux et pour la gestion des sous-produits de combustion ?
- Comment fonctionne le traitement des fumées ?
- Quel est le processus de fabrication des CSR ?

Sur le transport des CSR

- Où se trouvent les sites de préparation des CSR ?
- Quel est le flux prévisionnel des camions, en fonction de leur provenance ?
- Quel carburant sera utilisé pour les futurs camions ?

Sur les créations d'emplois

- Quels sont les emplois prévus pour la chaufferie et pour les sites de préparation ?
- Quelle sera l'organisation des postes sur la chaufferie ?
- Quelles modalités de recrutement pour les futures créations d'emplois et quelle politique de recrutement sur le plan local ?

Intervention d'Alexandra Bourgoïn, SUEZ : premières réponses apportées

Les échanges avec les participants ont été très enrichissants pour le projet durant cette concertation.

Sur l'implantation et l'exploitation de la chaufferie :

- Le dossier préalable est en train d'être constitué avec les études préalables en vue de la demande d'autorisation d'exploiter dans le cadre de la réglementation des ICPE : tous les impacts sont analysés par des bureaux d'études spécialisés (par exemple les risques incendie et les mesures de protection prévus). Ce dossier va être déposé dans les prochaines semaines et sera étudié par les différents services de l'État concernés (sous l'angle de la conformité réglementaire notamment, avec le SDIS pour la partie

risque incendie par exemple). Seul un avis favorable permettra au préfet de signer l'autorisation d'exploiter.

- C'est la même procédure pour l'aspect protection du site et les mesures envisagées.
- Concernant les mesures d'insertion paysagère, il y a un travail avec un bureau d'architecte pour intégrer le site au mieux dans son environnement. Ce volet architectural sera aussi instruit dans le cadre du permis de construire.
- Le projet s'appuie sur des technologies matures et éprouvées, même si la valorisation énergétique de CSR est un procédé récent en France : il y a déjà plusieurs installations en service à l'international.

Sur la démarche environnementale

- L'arrêté préfectoral va prévoir, pour le projet, tous les seuils de surveillance (selon la réglementation) ; les mesures de sanctions en cas de non-respect sont prévues par la réglementation et peuvent être appliquées par les services de l'État.
- Des appareils de mesure seront mis en place pour suivre l'exploitation en continu et vérifier le respect du suivi des seuils par l'exploitant.
- Des contrôles seront réalisés par des organismes tiers agréés, plusieurs fois par an. La DREAL réalisera également des contrôles.
- Des rapports seront transmis à la DREAL pour vérifier la conformité de l'exploitation et le respect des réglementations. La DREAL pourra demander des mesures correctrices si nécessaire au niveau de l'installation.
- Fonctionnement en circuit fermé du cycle eau-vapeur : SUEZ fournit de la vapeur à Tereos et Tereos fournit de l'eau à SUEZ qui la retransforme en vapeur.
- Les sous-produits de la combustion et du traitement des fumées : les mâchefers seront amenés vers des sites de préparation et de maturation pour être transformés en produits pour les sous-couches routières ; les résidus de captation des polluants seront acheminés vers des sites de stockage et de traitement spécialisés.

Sur le transport des CSR :

- Les CSR sont préparés à partir de déchets secs, non dangereux et non recyclables.
- Au moins 2 sites de préparation pour les CSR liés au projet : Flavigny et Lourches. Leur proximité avec le site permettra de massifier les flux et de limiter les impacts liés aux transports.
- Le site sera ouvert aux autres producteurs locaux, si leurs CSR sont conformes à la réglementation et à l'installation.
- Il y a une réflexion sur la future utilisation du bioéthanol pour les camions (d'autant plus parce que Tereos en produit sur l'usine d'Origny). Cette réflexion inclut les constructeurs des camions.

Sur les créations d'emplois :

- Une cinquantaine d'emplois directs :
 - o Sur le site de la chaufferie : équipes d'exploitation (organisation en quarts) et de maintenance (mécaniciens, automaticiens) mais aussi les agents d'exploitation, ...
 - o Sur les sites de préparation : trieurs, agents de nettoyage, conducteurs d'engins...
- Création d'environ 150 emplois pendant la conception et la construction

- Création d'emplois indirects liés aux sites pour les entreprises de proximité (pour le transport, la logistique, la maintenance...)
- SUEZ a une politique active de recrutements accompagné par les plans de formation et dispose d'une organisation spécialisée dans la réinsertion par l'emploi.
- Les recrutements seront réalisés en lien avec les prescripteurs locaux de l'emploi.

Échanges avec la salle :

Renaud Dupuy, 2concert : Les garants l'ont rappelé, la concertation porte aussi sur l'opportunité du projet puisqu'elle est très en amont. Je vous propose d'aborder cette première question : est-ce que le projet est opportun, et quelle opportunités le projet ouvre ?

Monsieur le Maire d'Origny : Le projet aura des aspects positifs pour l'emploi et pour l'usine Tereos (notamment grâce à la pérennisation du site).

Monsieur le Maire de Flavigny : C'est un projet intéressant pour le secteur et c'est bénéfique pour l'environnement grâce à la réduction de l'enfouissement de ces déchets. C'est l'avenir et cela va ouvrir à d'autres emplois pour la région donc c'est important.

Participant : Est-ce que cela va induire des changements dans les emplois pour la production de vapeur chez Tereos (avec les chaudières existantes) ?

Philippe Guénal, directeur du site Tereos : D'un point de vue emplois, cela ne change rien pour Tereos. Au contraire, les autres chaudières devront continuer de produire de la vapeur, mais elles produiront moins et dureront ainsi plus longtemps. C'est donc important pour la pérennité du site.

Monsieur le Maire d'Origny : Quid de l'évacuation des fumées par rapport à la route départementale ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : Le traitement des fumées est de type sec, ce qui fait qu'il n'y aura pas de panache de fumée, c'est-à-dire pas de vapeur visible.

Participant : Pourquoi 45 mètres pour la cheminée ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : C'est un calcul qui est fait en fonction du process de la chaufferie qui détermine la hauteur de la cheminée. Cela est prévu dans le cadre des normes réglementaires et c'est une partie intégrante du dossier de demande d'autorisation d'exploiter et de construire.

Participant : Il y aura besoin d'un travail avec le département pour aider les communes pour l'entretien des voiries avec la circulation des camions liée à l'activité de la chaufferie.

Philippe Guénal, Tereos : Le travail avec les collectivités locales est en effet essentiel. Il y a un enjeu à bien remplir les camions pour réduire d'autant la circulation. C'est un sujet en effet à réfléchir avec le département mais qui dépasse quelque peu le projet.

Participant : Pourrons-nous visualiser une image plus définitive du site prochainement ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : Les études ne sont pas encore terminées, notamment pour ce qui concerne l'insertion paysagère. D'ici la fin d'été, nous espérons avoir le plaisir de vous présenter des images plus abouties du site.

Renaud Dupuy, 2concert : Dans la mesure où le site de la concertation va rester ouvert (notamment pour la publication du bilan des garants et du bilan du maître d'ouvrage), de nouvelles informations pourront être publiées au fur et à mesure (et notamment des éléments de présentation plus réels du site).

Participant : Des impacts du site au niveau du bruit ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : Les études de bruit font aussi partie des études d'impact. Elles ont été menées il y a deux mois (pour réaliser un état zéro de l'environnement de la future chaufferie). L'installation sera globalement silencieuse et fermée. De plus, il y a une réglementation sur le bruit et une surveillance sera réalisée pour vérifier la conformité de l'installation aux seuils de bruit en vigueur.

Philippe Quevremont, garant de la CNDP : Tous ces éléments seront d'ailleurs précisés au moment de l'enquête publique et mis à disposition du public qui pourra s'exprimer là-dessus.

Participant : Pourquoi 40 % de substitution de gaz fossile dans le cadre du projet et pas plus ou pas moins ?

Philippe Guénal, Tereos : Il y a eu un calcul sur la taille du projet de SUEZ et sur la nécessité d'assurer une stabilité de la production de vapeur pour Tereos. Il s'agissait de s'adapter aux variations de la consommation de l'usine, ce qui a permis de trouver un point d'équilibre.

Participant : Où sera située l'entrée du site pour les camions ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : L'accès se fera via la route existante qui sera réaménagée pour permettre un accès direct à la chaufferie, tout en permettant aux camions de Tereos de circuler.

Participant : Y a-t-il un risque de fermeture pour la déchetterie à proximité ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : Ce n'est pas Suez qui gère cette déchetterie.

Monsieur le Maire de Regny : Il n'y a pas de lien avec le projet de Suez et pas de fermeture de prévue.

Participant : Y aura-t-il une évolution des flux de camions ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : La région a estimé à 400 000 tonnes annuelles la production potentielle de CSR sur le territoire à l'horizon 2030. SUEZ prendra sa part dans cet objectif et sera sans doute l'un des premiers acteurs dans cette filière. La variation des flux dépendra

aussi de la législation et de la manière dont sont appliquées les consignes de tri par les producteurs des déchets.

Participant : Où seront stockés les CSR sur le site ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ : il y a une zone (fermée) de réception et de stockage des CSR. L'objectif est de pouvoir disposer de quelques jours de stockage, globalement pour passer un week-end prolongé.

Intervention de Renaud Dupuy, 2concert :

La concertation se termine le 13 juillet. Les garants publieront leur bilan dans le mois qui suit, et le maître d'ouvrage publiera son bilan dans les deux mois suivants. Ces documents seront mis à disposition du public en attendant l'enquête publique en 2022. L'arrêté d'autorisation signé par le préfet sera ensuite attendu à l'automne 2022, avant un début du chantier fin 2022 et une mise en service en 2024.

Intervention de Philippe Guénaï, Tereos :

Il s'agit avant toute chose d'un projet local. C'est très important pour le territoire, pour l'Aisne et les Hauts-de-France avec l'avènement d'une nouvelle filière par la valorisation énergétique des déchets. Cela va créer des emplois, c'est une boucle locale qui va impliquer les habitants autour. Cela illustre l'ADN de Tereos qui travaille avant tout localement, avec le territoire.

Intervention de Jean-Raymond Wattiez, garant de la CNDP

C'était un plaisir de participer à cette concertation. Toutes les questions ont permis d'alimenter la réflexion du maître d'ouvrage. Il y a eu de nouveaux points abordés ce soir, sur le fonctionnement, sur le bruit... Cette concertation sera déterminante pour les prochaines étapes. Le projet est globalement bien accueilli mais les questions vont être importantes pour la préparation de l'enquête publique et du dossier technique. Le bilan des garants qui sera publié sera aussi à destination du public.

Intervention d'Alexandra Bourgoïn, SUEZ :

Merci beaucoup à tous les participants. Les études vont se poursuivre en vue de la demande d'autorisation. La prochaine étape sera l'enquête publique au premier semestre 2022.